
Adresse des administrateurs du district de Mont-Armance (Yonne) félicitant la Convention pour avoir encore une fois sauvé la République, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Mont-Armance (Yonne) félicitant la Convention pour avoir encore une fois sauvé la République, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 149-150;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22710_t1_0149_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

reconnaissance nous vous avons vu, au milieu de tous les dangers, immobiles à votre poste, frapper d'une main hardie toutes ces têtes criminelles ! Restaurateurs de la liberté, au 10 août, contre le tyran couronné, au 31 mai contre les différentes factions qui divisaient la représentation nationale, vous l'estes encore devenus, à la journée du 9 thermidor, contre ces nouveaux Cromwells qui voulaient se partager la République. Ah ! montagnards courageux et inflexibles ! Que de grâces nous avons à vous rendre et avec quel enthousiasme nous célébrons vos victoires et votre résistance à cette oppression périlleuse ! Frappés, il en est tems, avec ce même courage et la même promptitude toutes les têtes conjurées, tous les ennemis de l'intérieur que nous nourrissons encore dans les maisons d'arrêt. Plus de trêve pour cette classe d'hommes qui s'irigent (*sic*), à l'instar des trois triumvirs, en tirans des départements, et qui mettent continuellement leur volonté particulière à la place de celle de la loi et de la justice. Qu'il n'y ait plus, sur le sol de la République, que l'homme de bien, le bon citoyen, le bon ami, le bon époux, le bon père, et l'homme enfin qui respecte la propriété de son voisin, et qui ne s'écarte jamais du principe *qu'il faut faire à autrui ce qu'on voudrait qui nous fût fait*.

Rétablisés dans le cœur des patriotes ce courage, cette énergie et cette quiétude du bien, que Robespierre et ses agens disséminés dans toute la République, en avaient enlevés; et frappés avec force ceux qui les ont dénoncé, persécuté, et soumis à tous les égaremens du peuple, qu'ils avaient eu le soin d'exaspérer. Des principes républicains et leur pratique; voilà la morale avec laquelle la République deviendra impuante; Voilà celle que nous avons pratiquée jusqu'ici et que nous ne cesserons de pratiquer sous vos auspices. Vous ne cesserez d'être le centre commun de toutes nos affections; nous continuerons de surveiller avec la plus vive ardeur tous les détracteurs de vos loix et les oppresseurs de la liberté et de l'égalité; en un mot, vous serez nos régulateurs, et nous, vos amis, vos défenseurs et les fidèles dépositaires de vos décrets.

Vive la République; vive la Montagne. Périssent à jamais tous les tyrans et leurs suppôts ! S. et F.

DESRUELLE, LOUVIERS, RENAUD, JORISSIER, VUX,
DUFOUR [et une signature illisible].

52

Le conseil général de la commune de Longjumeau, district de Versailles (1), invite la Convention nationale à continuer de déjouer les complots liberticides, de frapper les conspirateurs et leurs complices. Il proteste de son dévouement à la patrie et à la représentation nationale.

(1) Seine-et-Oise.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Longjumeau, 12 therm. II] (2)

Citoyens législateurs,

Le conseil général de la commune de Longjumeau, district de Versailles, a frémi d'horreur en apprenant la conspiration que vous venez heureusement de déjouer. Continuez, citoyens législateurs, de frapper ces sélérats et leurs complices, qui, par leurs intrigues et sous le masque du patriotisme, vouloient asservir la République en lui donnant un tirant, et égorger les patriotes. Que la massue nationale tombe sur les têtes qui ont sut concourir à ces exécrables projets. Trop long-temps la Convention nationale a eu à combattre des factions qu'elle a sut anéantir : que la punition des traîtres soit un exemple terrible pour ceux qui oseroient les imiter. Restés à votre poste jusqu'à ce que tous nos ennemis soient terrassés; quand à nous, nous ne cesserons de vous être dévoués et de faire exécuter vos décrets. S. et F.

CHARLES (*maire*), BRUNET (*off. mun.*), BOYSSOU (*notable*), SACHÉ (*notable*), MARLIEZ (*off. mun.*), SOUVIGNY (*notable*), BOUCHET (*notable*), MAUREIX (*notable*), POULET (*agent nat.*), NOËL (*notable*), SALMON (*off. mun.*), C. NICOT (*notable*), ROGER (*secrét.*).

53

Les administrateurs du district de Mont-Armance (3), département de l'Yonne, félicitent la Convention nationale pour avoir sauvé encore une fois la République, l'invitent à rester à son poste, et jurent de ne connoître que les principes et non les individus.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Mont-Armance, 13 therm. II] (5)

Citoyens Représentans,

Il existoit donc encore des traîtres dans votre sein ! Et ces monstres, qui l'auroit cru ? étoient membres d'un comité en qui vous aviez mis toute votre confiance. Vous les avez punis aussitôt que découverts, nous vous en félicitons, et rendons grâces à l'Être Suprême qui veille jour et nuit sur les destinées du peuple qui a juré d'être libre.

Continuez vos glorieux travaux; nous croirons y participer efficacement en faisant suivre ponctuellement les loix que vous nous donnerez. Vive la République. Vive la Convention !

(1) P.-V., XLIII, 24. Mention dans Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl').

(2) C 312, pl. 1242, p. 35.

(3) Ci-devant Saint-Florentin.

(4) P.-V., XLIII, 24. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl'); J. Fr., n^o 679; J. Sablier, n^o 1479.

(5) C 312, pl. 1242, p. 31.

BEAUVAIS (*présid.*), MOÏZEL, MOREAU, GURTELLIER, MINSEY (*agent nat.*), CRAUNNARD, MATHES, CROCHOY, DECOURTIVEN [et 2 signatures illisibles].

54

Les administrateurs du district d'Argenton (1) rendent hommage à la Convention nationale pour ses travaux infatigables, qui ont toujours pour but le salut de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Les administrateurs et agent nat. du distr. d'Argenton, à la Conv., Argenton, 14 therm. II*] (3)

Législateurs,

Nous avons été pénétrés d'indignation en ap[re]nant que l'infâme Robespierre et ses complices avoient formé le projet de tremper leurs mains dans votre sang. Grâce soit rendu[e] à l'Être suprême qui protège si visiblement notre République, en préservant les sages législateurs des pièges perfides qui leur sont tendus de toute part par les satellites des despotes. Recevez le juste tribut de notre hommage pour vos travaux infatigables. Vous avez détruit la royauté, vous anéantissez journellement les tyrans, et vous nous préservez de tous les projets liberticides qui tendent à notre destruction.

Oui, vous êtes les sauveurs de la patrie, les rédempteurs de la liberté. Restez au poste que vous occupés si dignement. S. et F.

BIRACOU, FONTAINE, DUPERTUIS, BRUNET (*secrét.*).

55

Le conseil général de la commune de Mont-Armance (4) écrit à la Convention nationale en ces termes : c'étoit donc à détruire notre liberté qu'aspiroit ce Robespierre que nous en avons cru le plus ferme appui ! Lui et ses complices sont anéantis... Grâces soient rendues à la Convention nationale.

Mention honorable et insertion au bulletin (5).

(1) Indre.

(2) *P.-V.*, XLIII, 24. Mention dans *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l); *J. Sablier*, n^o 1479.

(3) C 312, pl. 1242, p. 30.

(4) Ci-devant Saint-Florentin, Yonne.

(5) *P.-V.*, XLIII, 25. Mentionné par *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l); *Ann. R.F.*, n^o 246.

[*Mont-Armance, 13 therm. II*] (1)

Citoyens Représentans

C'était donc à détruire notre liberté qu'aspiroit ce Robespierre que nous en avons cru le plus ferme soutien, comme le plus ardent admirateur ! C'était à substituer au gouvernement républicain de la France un monstrueux triumvirat ou autre pouvoir aussi tyrannique qu'il avoit destiné cette meurtrière éloquence qui sembloit lui mériter le nom glorieux de Cicéron, tandis que sa conduite ne nous montre qu'un vil Catilina. Il avoit médité notre asservissement, ce nouveau Cromwell : et il ne frémissait pas de la seule idée d'être élevé à son trône sur les cadavres encore palpitans des patriotes qui eussent été sacrifiés à son ambition et à celle de quelques hommes, ses égaux en corruption et en scélératesse !... Mais respirons ; il n'existe plus, cet ennemi du peuple français, plus à craindre que l'Anglais perfide et le féroce Autrichien : car ils ont en vain juré la ruine d'une République par laquelle ils seront bientôt eux-mêmes entièrement subjugués, tandis que Robespierre et ses infâmes complices ne pouvoient parvenir au pouvoir suprême qu'ils convoitoient qu'à la lueur affreuse des flammes de la guerre civile... Grâces vous soient rendues, législateurs, de l'anéantissement de cette nouvelle faction. Persistés dans cette infatigable surveillance avec laquelle vous êtes parvenus jusqu'ici à déjouer tous les complots liberticides. Entourés de la confiance d'un peuple digne du bonheur que vous lui préparés, comptés sur son amour, comme seule récompense due à vos immortels travaux.

Th. CRAPON (*maire*), LETELLIER, LAMBLIN (*off. mun.*), THEIRIAZ, BEAUJEAY, LE CLERC, MARMILLOD, J. DEPAQUY, LE BEAU, L. MERY, N. DURAND (*off. mun.*), MOUZÉE (*agent nat.*), LENJUINEY, GARLY [et une signature illisible].

56

La commune de Mont-Marat (2) applaudit à la nouvelle victoire remportée sur le moderne Catilina et complices, et à la punition de ces scélérats.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Mont-Marat, 14 therm. II*] (4)

Pères du peuple

Elles sont enfin tombées sous la hache vengeresse des loix, ces têtes coupables qui avoient formé l'excécrable projet d'asservir leur pays. La France entière applaudit au juste et salutaire châtement de tous ces traîtres. Les insensés ! ils ne savoient donc pas que le génie

(1) C 312, pl. 1242, p. 29.

(2) Département de Paris.

(3) *P.-V.*, XLIII, 25. Mention dans *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(4) C 315, pl. 1260, p. 12.